L'ART DE LA GRIMACE

« L'œuvre, l'espace, l'auteur, le spectateur

- ***La relation du corps à la production artistique***
  - L'implication du corps de l'auteur ; […] performance, théâtralisation, événements, œuvres éphémères [...] ».

Compétences travaillées

- Expérimenter, produire, créer
- Choisir, mobiliser et adapter des langages et des moyens plastiques variés en fonction de leurs effets dans une intention artistique en restant attentif à l'inattendu.
- Prendre en compte les conditions de la réception de sa production dès la démarche de création, en prêtant attention aux modalités de sa présentation, y compris numérique.

- Mettre en œuvre un projet
- Confronter intention et réalisation dans la conduite d'un projet pour l'adapter et le réorienter, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.

- S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'altérité
- Établir des liens entre son propre travail, les œuvres rencontrées ou les démarches observées.

- Se repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art
- Identifier des caractéristiques (plastiques, culturelles, sémantiques, symboliques) inscrivant une œuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique.

LEXIQUE SPÉCIFIQUE DES ARTS PLASTIQUES :

- Performance
- Expressif
- Participation du corps

L'indifférence
Le cauchemar
Le dégoût
La souffrance
La douceur
LA PEUR
L'amour
La bienveillance
La joie
La hardiesse
LA BEAUTÉ
La douleur
Les pleurs
L'ennui
La rêverie
L'angoisse
La sérénité
Le désespoir
La fantaisie
L'obstination
La ruse
La stupidité
La grâce
Le désir
Le rire
La haine
La colère
La férocité
L'admiration
La bouffonnerie
L'effroi
La curiosité
L'étonnement
La violence
Le burlesque
La compassion
Le ravissement
L'horreur
La tranquillité
La bestialité
La surprise
L'humour
La laideur
La terreur
L'ironie
L'attention
Le mépris
La tristesse

« Aussi, selon qu'elle [la grimace] est affect ou attitude, forcée ou figée, momentanée ou stable, qu'elle relève d'une action, d'un processus ou d'un état, qu'elle trahit l'artificialité, la fausseté et l'hypocrisie ou, au contraire, signale une nature farouche et grossière, est-elle susceptible de revêtir les significations les plus variées et même les plus contradictoires. Car ce qui parle à travers elle, ce sont les structures sociales et les les normes culturelles, autant que cette individualité devenue […] la mesure de toute chose. […]

La grimace reste proscrite, au même titre que toutes les petites convulsions déplacées de l'animal humain. Or c'est précisément là, une fois encore, que la grimace primaire, élémentaire et nue, s'efface derrière la grimace trompeuse, préméditée et artificielle. […]

La grimace c'est aussi, répétons-le, quelque chose qui redonne vie au visage quand il est dénaturé par les techniques de contrôle et les canons fixant les représentations du corps. Grande obsession de l'art occidental, expression de la liberté de chacun à disposer de ses traits comme il l'entend, elle aura permis, dans le même temps, de renégocier les limites de la représentation. Or chacun sait que ce qui fait, en grande partie, tout l'intérêt des œuvres d'art, c'est la manière dont elles éprouvent et modifient les codes auxquels elles semblent avoir recours. »[1]

1 Martial Guédon, *L'art de la grimace – cinq siècles d'excès de visage*, Paris, Éditions Hazan, 2011.

« Démocrite et Héraclite ont été deux philosophes, desquels le premier, trouvant vaine et ridicule l'humaine condition, ne sortait en public qu'avec un visage moqueur et riant ; Héraclite, ayant pitié et compassion de cette même condition nôtre, en portait le visage continuellement attristé, et les yeux chargés de larmes,

alter
Ridebat, quoties a limine moverat unum
Protuleratque pedem ; flebat contrarius alter[2]. »[3]
Michel de Montaigne (1533-1592)

2 Juvénal, *Satire X* : « L'un riait dès qu'il avait mis le pied hors du seuil ; l'autre pleurait au contraire. »
3 Michel de Montaigne (1533-1592), *Essais.*

RÉFÉRENCES AU CHAMP ARTISTIQUE

- Donato Bramante (1444-1514), *Héraclite et Démocrite*, 1477, fresque transférée sur toile ; Pinacoteca di Brera, Milan.
- Léonard de Vinci (1452-1519), *Femme et homme grotesques*, crayon et encre ; Galleria degli Uffizi, Florence.
- Quentin Metsys (v. 1466-1530), *Vieille femme grotesque*, 1525/1530, huile sur bois, 64 × 45,5 cm ; National Gallery, Londres
- Vincenzo Campi (1536-1591), *Les mangeurs de ricotta*, vers 1580, huile sur toile ; Musée des Beaux-Arts, Lyon.
- Diego Velázquez (1599-1660), *Démocrite*, huile sur toile, 101 × 81 cm ; Musée des Beaux-Arts, Rouen.
- Johannes Moreelse (v.1602-1634), *Démocrite, le philosophe rieur*, vers 1630, huile sur toile, 84,5 × 73 cm ; Mauritshuis, Musée royal de peinture, La Haye.
- Antoine Coypel (1661-1722), *Démocrite*, 1692, huile sur toile, 69 × 57 cm ; Musée du Louvre, Paris.
- Jean Étienne Liotard (1702-1789), *Liotard riant*, vers 1770, huile sur toile, 84 × 74 cm ; Musées d'art et d'histoire, Genève.
- Maurice Quentin de La Tour (1704-1788), *Autoportrait à l'index ou à l'œil-de-bœuf*, vers 1737, pastel sur papier, 59 × 49 cm ; Musée du Louvre, Paris.
- Joseph Ducreux (1735-1802), *Portrait de l'artiste sous les traits d'un moqueur*, 1802, huile sur toile, 91,5 × 72,5 cm ; Musée du Louvre, Paris.
- Franz Xaver Messerschmidt (1736-1802), Caractère : humeur III, 1770/1783, plomb, hauteur : 38 cm ; Musée du Louvre, Paris.
- Jean Jacques Lequeu (1757-1826), *Le grand bailleur*, entre 1777 et1824, dessin, plume, lavis, 34,4 × 23,4 cm ; Paris, Bibliothèque nationale de France.
- Jean Jacques Lequeu (1757-1826), *Il tire la langue*, entre 1777 et 1824, dessin, plume, lavis, 34,5 × 23,4 cm ; Paris, Bibliothèque nationale de France.
- Louis Léopold Boilly (1761-1845), *Une loge, un jour de spectacle gratuit*, 1830, huile sur toile, 33 × 41 cm ; Musée Lambinet, Versailles.
- Honoré Daumier (1808-1879), *Crispin et Scapin*, vers 1864, huile sur toile, 60,5 × 82 cm ; Musée d'Orsay, Paris.
- Gustave Courbet (1819-1877), *Portrait de l'artiste, dit Le désespéré*, 1841, huile sur toile, 45 × 54 cm ; Collection particulière.

* *
*